



LE CHASSEUR ARDENNAIS

ORGANE TRIMESTRIEL DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Abonnement de sympathie :
20 FRANCS L'AN

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG — TEL : 25.04.76

C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur Ardennais » Bruxelles 8



(Cliché « Meuse-Luxembourg »)

Départ au 1^{er} Ch. A. pour l'Afrique.

Membre de la Fraternelle?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle mais à quel titre ?

MEMBRE EFFECTIF (cotisation: 30 F minimum).

Tout militaire ayant appartenu après le neuf mai mil neuf cent quarante et avant le vingt-huit mai mil neuf cent quarante à l'une des unités ci-dessous:

1^{re} ou 2^e division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20A, la Cie des canons de 47 de la P.F.N. (C47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV 12A.

MEMBRE HONORAIRE.

a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou décédé des suites de maladie ou de blessure contractée en service, ou encore victime de sa conduite patriotique.

b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.

MEMBRE D'HONNEUR.

Toute personne qui par son dévouement et les services rendus au Service Social des Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A. a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle.

Les candidatures à ce titre sont présentées par les sections régionales à l'A.G., qui statue.

MEMBRE ADHERENT (cotisation 30 F minimum).

Tout militaire ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique «membre effectif» en dehors des périodes mentionnées.

MEMBRE PROTECTEUR.

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais. La cotisation pour cette catégorie de membres est fixée à cinquante francs minimum.

ADRESSES A RETENIR :

Président National :

Colonel E. MATHEN
50, rue Plas - Meise

Secrétaire National :

Capitaine L. HELMBACKER
18A, rue Brichaut - Schaerbeek

Treasorier National :

F. CROCHET
Arlon
C. C. P. 3449.69

SOMMAIRE

Message du Président	3
Les Ch. A. se défendent	4
Un problème capital pour nos miliciens de réserve	5
La vie de la Fraternelle	7
Le 20 ^e bataillon d'artillerie à Westhoven	8
Historique succinct du 5 ^e Régiment de Ch. A.	9
Les Fastes du 3 ^e Ch. A. à Vielsalm	11
Le 2 ^e Bataillon de Ch. A. reconstitué pour douze jours	12
Le 1 ^{er} Ch. A. a fêté le départ de la 3 ^e Cie pour l'Afrique	13
Coups de boutoir	15
Les livres	19

Frigos PHILCO

LA GRANDE MARQUE MONDIALE !

En vente avec

30 % de ristourne

chez le distributeur pour la région :

JEAN HAAS

10, faubourg d'Arival, VIRTON Tél. 572.29

Prix intéressants sur :

T.V., RADIO, LUSTRERIE, MACHINES A LAYER, etc.

En stock : PHILIPS, G.E.C., ADEM, A.E.G., etc.

Assurances

A. LEONARD-DELSENNE

rue Ste-Marie, à SALMCHATEAU

Téléphone 299, Vielsalm

TOUTES LES COMPAGNIES

L'agent au service du client

et non au service des compagnies

LE MESSAGE DU PRESIDENT

Chasseurs Ardennais,

Le Président et le Conseil d'administration de la Fraternelle ont le plaisir de vous adresser l'expression de leurs meilleurs vœux: ils souhaitent cordialement que, à vous et à vos chères familles ainsi qu'à tous les membres des comités et des sections, l'année 1962 apporte et maintienne santé, prospérité, bonheur. Intimement convaincus de ce que votre fidélité et votre union demeurent les plus fermes garants de l'avenir, de la force et du prestige de la Fraternelle, ils vous expriment leurs remerciements et leur confiance.

Au seuil de l'année nouvelle, ils constatent avec regret que la fierté nationale, l'honneur et le prestige de notre pays continuent de subir des attaques violentes, injustes et souvent nettement calomnieuses; pendant plus d'un an, le Gouvernement belge n'a pas réagi avec la vigueur requise, si hautement justifiée. L'attitude gouvernementale a suscité une réelle indignation, mais aussi un véritable malaise parmi notre population. Il faut malheureusement constater que ce malaise va en s'aggravant par suite de ce fâcheux besoin qu'éprouvent beaucoup de nos compatriotes de se perdre en querelles intestines, au lieu de chercher à se comprendre et à s'unir... Il n'est certes pas exagéré de penser que le sens national a déjà commencé à échapper à cette catégorie de compatriotes... Que voyons-nous se développer de plus en plus? Complexe de frustration, exacerbation du dualisme linguistique, crainte électorale caractérisée chez une grande partie de nos mandataires politiques, exagération des intérêts particuliers et surtout des exigences des groupes de pression: en faut-il davantage pour provoquer la chute du sens civique et du sentiment patriotique, pour que ces indéniables causes de faiblesse nationale tournent à la longue en facteurs de désagrégation nationale? Et c'est ainsi que la Belgique se trouve placée devant une nette pente descendante...

Que devra, par conséquent, être en 1962 le devoir formel des A.C. des deux guerres, et en plus particulier celui de notre Fraternelle?

Dans le bulletin "Le Chasseur Ardennais" du quatrième trimestre et dans celui du premier semestre 1961 sous la rubrique "Message du Président", j'ai déjà indiqué la voie qu'avait choisie notre Conseil d'Administration, approuvé du reste par notre Assemblée Générale du 16 avril 1961 à Vielsalm.

Devant certaines menées dirigées ouvertement contre notre unité nationale, l'opinion saine de notre pays - et nous, Chasseurs Ardennais, nous en sommes un élément incontesté - doit réagir sans attente ni faiblesse, et s'accrocher fermement à une solution raisonnable et digne du passé de nos deux communautés linguistiques. Nous, Chasseurs Ardennais, par la vertu de ce que nous avons été pendant plus de vingt ans, nous sommes et resterons opposés aux manœuvres de groupes de pression partisane, extrémisme flamand ou extrémisme wallon. La solution du fédéralisme qu'ils préconisent est un leurre; dans l'avenir, il conduira à l'éclatement de la Belgique unie et rendue solidaire par cent trente années de travail, de réussites et de peines supportées en commun.

Tous les Belges de bon sens - il y en a encore une masse, mais elle a le tort de se taire - reconnaissent la grandeur et le prestige de ce passé honnête forgé dans la bonne volonté de nos deux communautés linguistiques. C'est cela que nous devons protéger contre les incompréhensions, contre les égoïsmes dissolvants et intéressés de ceux qui conduisent les extrémistes mal éclairés de leur propre intérêt: lorsque l'intérêt national sera respecté, tous les intérêts régionaux seront bien gardés et respectés.

Aussi, nous nous désolidarisons de ceux qui ne voudraient pas comprendre que cette position restera nôtre, car elle est et restera pour nous une question de loyauté envers nos morts, de droiture envers nous-mêmes et d'honneur envers notre passé de soldats.

Lt-Colonel e.r. Ed. MATHEN.

VŒUX DE NOUVEL AN

Le Président et le Conseil d'administration de la Fraternelle, unanimes dans leurs sentiments de fidèle camaraderie, ainsi que dans leur volonté de défendre fermement ce qui a toujours constitué le fondement de la loyauté, de la décision et de la fierté des Ardenais : le profond attachement à la Patrie belge, unitaire et dynastique, présentement aux anciens Béréts Verts et à leur famille leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 1962.

Les Chasseurs Ardennais se défendent...

Au moment de mettre sous presse le présent numéro de notre bulletin, parvient à notre connaissance, grâce à notre fidèle ami Hautecler, un article paru dans le « Standaard » du 14 novembre, sous le titre « *Ons leger in 1940* » (« Notre armée en 1940 »). Il répond à un autre article publié le 5 novembre par le « Patriote illustré » : « L'armée belge est-elle encore poussiéreuse ? ».

Nous ne désirons pas intervenir dans le différend qui pourrait naître entre les auteurs de ces articles, mais il nous est impossible de laisser passer, sans réagir certaines affirmations contenues dans l'écho du « Standaard », car elles sont nettement offensantes pour nos Béréts verts de 1940...

Voici, fidèlement traduit, le passage qui les concerne :

« ... Toujours selon M. Andrys, seuls les Chasseurs Ardennais ont rempli leur devoir. Nous ne voulons pas mettre en doute les hauts faits de quelques chasseurs ardennais, bien que parfois ils aient été inspirés par une témérité irraisonnée et folle, et bien qu'ils aient commis des fautes psychologiques (par exemple : se mettre en vêtements civils), fautes qui eurent pour conséquence que des civils furent fusillés par les Allemands dans leur progression... Il y a d'innombrables régiments et unités flamands qui ont rempli leur devoir aussi parfaitement que les chasseurs ardennais. Il y a toutefois une différence : les Flamands n'en font pas sans cesse étalage comme des Wallons ».

Nous répondrons tout d'abord que nous n'avons jamais rien écrit ou dit qui soit susceptible de froisser nos frères d'armes flamands. Au contraire nous avons à plusieurs reprises proclamé publiquement que les Chasseurs Ardennais ne furent pas les seuls à avoir rempli avec honneur leur devoir de soldats (voir notamment notre bulletin du deuxième trimestre 1960 : « Le mot du Président », et le bulletin du troisième trimestre 1960; discours du Président à Martelange). Aussi trouvons-nous assez mesquine la phrase : « Il y a toutefois une différence... ». Nous admettons de la considérer comme un écart de plume, ou une simple exagération sans réelle intention blessante. Mais quant à l'affirmation : « et bien qu'ils aient commis des fautes psychologiques (par exemple : se mettre en vêtements civils), fautes qui eurent pour conséquence que des civils ordinaires... », elle nous blesse profondément et nous offense, parce qu'elle est absolument contraire à la vérité. De plus elle ne peut que nuire à une saine et raisonnable compréhension entre Flamands et Wallons, que toutes les per-

sonnes de bon sens s'efforcent actuellement de fortifier...

Le Président national de la Fraternelle a adressé au rédacteur en chef du « Standaard » le droit de réponse ci-après. Nos membres seront tenus au courant de la suite de cette malheureuse affaire... Notons dès à présent que notre ami Hautecler a transmis le 20 novembre une « rectification » au rédacteur en chef du « Standaard » en sa qualité d'historien militaire bien au courant de ce qui s'est réellement passé à Vinkt en mai 1940; cette mise au point n'a toutefois pas le caractère d'un droit de réponse, notre ami que nous remercions vivement pour son initiative n'étant pas personnellement visé par l'article du « Standaard ». Nous pensons que cette mise au point sera accueillie favorablement... (1)

Monsieur le Rédacteur en chef,

Nous venons de recevoir connaissance de l'article intitulé « *Ons leger in 1940* » (Notre armée en 1940) et paru dans le « Standaard » du 14 novembre dernier.

En ma qualité de Président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais je déclare formellement que nous n'avons pas contribué à la conception de l'article paru sous la signature de M. Andrys dans le « Patriote Illustré » du 5.11.1961; nous ne reconnaissons pas à cette personne le droit d'écrire en notre nom.

Nous ne sommes pas d'accord avec le rédacteur de l'article du « Standaard » paru sous le titre « *Ons leger in 1940* » :

1) lorsqu'il écrit : « Nous ne voulons pas mettre en doute les hauts faits de quelques chasseurs ardennais, bien qu'ils aient été parfois inspirés par une témérité irraisonnée et folle » ;

2) et surtout lorsqu'il ajoute : « bien qu'ils aient commis des fautes psychologiques (par exemple : se mettre en vêtements civils), fautes qui eurent pour conséquence que des civils ordinaires furent fusillés par les Allemands au cours de leur progression. »

Quant au 1) : « A nous, membres de la Fraternelle, cette appréciation du devoir du soldat et de son comportement au combat paraît fort étrange et même dangereuse pour la réussite de la mission reçue par lui ;

quant au 2) : cette affirmation (se mettre en vêtements civils avec ses conséquences : les fusillades des civils ordinaires) est absolument contraire à la vérité ;

(1) N.d.l.R. : Elle a paru dans le « Standaard » du 29 dito.

c'est une pure légende répandue par la division allemande coupable des massacres. C'est également un fait notoire que la Commission des crimes de guerre et le procès en Conseil de guerre (Gand 1947) ont écarté la participation au combat de chasseurs ardennais habillés en civils. Les avocats de la défense ne firent pas usage de cette légende; ils plaident que l'ordre de fusiller les civils avait été donné par le lieutenant-colonel Hodissen, commandant du 377 Rgt inj.

Nous faisons remarquer que les exécutions furent délibérément volontaires et se produisirent après le repli des chasseurs ardennais, et 2 à 3 heures après l'entrée des Allemands, et que d'autres eurent encore lieu le lendemain... elles ne furent pas imputées aux soldats allemands qui progressaient en tirant.

En conséquence de ce qui est exposé ci-dessus, et au nom des 1.500 chasseurs ardennais qui, à Vinkt et

abords, ont durant trois jours combattu courageusement et loyalement, la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, A.S.B.L., estime que l'article paru le 14 novembre dans le « Standaard » porte gravement atteinte à leur honneur de soldat. En application de la loi du 23.6.1961, elle vous requiert de faire paraître le présent droit de réponse dans votre quotidien « De Standaard » dans la forme, et la place et dans les délais prévus par cette loi.

Meise, le 2 décembre 1961.

Pour la Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Le Président national,
Lt-Colonel en retraite MATHEN.

N.d.l.R. : Le droit de réponse a été inséré dans le « Standaard » du 8-12-1961.

Un problème capital pour nos miliciens de réserve

En juin dernier, les classes 1958 et 1959 du 1^{er} Bataillon de Ch. A. ont été rappelées pour une période de 15 jours. Elles ont servi à constituer le 13^e Bataillon de ligne qui n'existe plus en temps de paix, mais qui serait mobilisé en cas de guerre. Certes, ce bataillon fut une très belle unité d'infanterie en 1914-1918 et en 1940-1945 : ses citations en témoignent. Mais, nous sommes obligés de souligner que ce bataillon n'a jamais rien eu de commun avec les traditions et l'esprit spécial des régiments de Ch. A. de 1940, ni avec les bataillons actuels de Ch. A.

La décision prise par l'E.M.G. est profondément regrettable : elle a ignoré l'esprit de corps de ces deux classes; de ce fait, elle a blessé leur légitime fierté, diminué leur confiance en la sagesse de l'autorité supérieure de l'Armée et provoqué une diminution de leur bonne volonté, de leur dynamisme. Qui songerait à nier que le moral est, avec les sentiments de camaraderie et de confiance issus de la vie et du travail en commun, le plus sûr garant de l'esprit et de la solidité d'une troupe, et qu'il est aussi le soutien du civisme parmi les classes de milice ? Porter le béret vert, rouge, noir ou bleu, la hure, la grenade ou un autre insigne spécial est considéré par tout militaire, milicien ou non, comme une sorte de reconnaissance officielle de sa valeur et de la confiance que la Nation place plus spécialement en lui. A cause de ce sentiment ancré en lui, les transferts, même par classe entière, vers d'autres corps sont toujours une solution de risque certain; ils font naître chez ceux qui en sont l'objet une impression pénible de déclassement, sinon celle d'être devenus « moins valables »...

Au nom de la Fraternelle des Ch. A., j'ai immédiatement entrepris les démarches nécessaires pour faire revoir cette décision, qui constitue une grave erreur psychologique. Dans l'incertitude, la confusion et la méfiance où les interminables tiraillements internationaux plongent notre pauvre monde, la mesure prise par l'E.M.G. diminue le moral et la valeur des unités de réserve et les rend « poussiéreuses ». A l'E.M.G. on doit y avoir pensé... Et pourtant...

Voici, résumée en cinq lignes, la réponse à notre intervention :

« La décision ne peut être rapportée. Elle a été imposée par l'étroitesse des effectifs francophones et par l'obligation faite à l'E.M.G. de constituer, en vue d'une mobilisation éventuelle, les bataillons de réserve au moyen des plus jeunes classes en congé illimité. La mesure n'est du reste que transitoire »...

— Nous admettons volontiers que le problème n'est pas simple, étant donné surtout l'actuelle organisation de notre armée sur le pied de paix (diminution peut-être exagérée du nombre des bataillons d'infanterie). C'est elle précisément qui

pour réaliser nos bataillons d'infanterie deimpose une solution plus que critiquable réserve. Le cas ne se pose pas si durement pour les jeunes classes en congé illimité de l'Artillerie, du Génie et même des Blindés. Mais, faut-il vraiment que de jeunes classes de Ch. A., de Cy et de Grenadiers soient transformées en bataillons de ligne, parce que notre organisation sur pied de paix se prête mal à son développement sur pied de guerre; et ainsi — pourquoi le cacher? — pour ménager certaines susceptibilités régionales et autres, le M. D. N. a décidé de recréer, en cas de mobilisation générale, tous les anciens régiments d'infanterie de 1940 (sous forme de bataillons). Par suite de tous ces transferts vers des unités nouvelles, à quoi pourront bien servir, ou plutôt que restera-t-il, des traditions et de la fierté qui furent inculquées dans le bataillon d'origine? A provoquer un déprimant regret?...

La Fraternelle des Ch. A. proteste contre une vue de l'esprit trop étroite, qui évoque presque un relent de « recette politique ». La mesure prise est d'autant plus nocive que, dans le cas des classes 1958 et 1959 au moins, elle est appliquée à des jeunes gens ayant fourni spontanément et généreusement les volontaires nécessaires à la formation de deux compagnies de marche lors des tragiques événements de juillet 1960 au Congo. D'autres miliciens, Cy et Grenadiers notamment, connaissent la même mesure; tous la considèrent comme une offense gratuite et comme une ingratitude officielle: leur amertume est manifeste.

La Fraternelle ne peut admettre la solution choisie; elle est adversaire de son maintien, et « a fortiori » de sa généralisation. Elle affirme avec force que pareille solution heurte de front les efforts déployés par les corps et par les fraternelles, qui gardent le souci de maintenir la meilleure liaison avec les jeunes d'après-guerre (les amicales). Il importe hautement de ne rien faire qui rende vaines et creuses les affirmations officielles relatives à la création d'une véritable et efficace coopération Armée-Nation: serait-on sur cette pénible voie? Nous voulons espérer que notre E. M. G. reverra complètement le problème... et sans tarder.

Ed. MATHEN,
Président national.

IN MEMORIAM

La Fraternelle des Ch. A. est en deuil: le lieutenant-colonel honoraire Louis Hansquine est décédé inopinément à Arlon le 13 octobre. Jeune sous-lieutenant désigné pour le 10^e de ligne, en décembre 1924, il passa en 1933 au 1^{er} Régiment de Ch. A. Il en commanda brillamment, comme capitaine, la 10^e Cie moto, pendant la campagne de mai 1940.

Tous les anciens de ce régiment se rappelleront, avec une réelle émotion, ce souriant et vaillant officier, qui avec ses « motards » participa aux opérations du 1^{er} Ch. A., dont sa compagnie constituait à la fois un élément de choc et l'unique réserve.

Durant les cinq années de captivité, le capitaine Hansquine conserva un haut moral et une vive foi en la victoire finale. Après sa libération en juin 1945, il fut affecté à l'E. I. à Arlon, successivement comme capitaine-commandant et comme major. Il termina sa carrière dans le poste de directeur du Service social du Luxembourg.

J'ai personnellement et fort longtemps connu Louis Hansquine: dans tous ses grades, il donna l'exemple des plus belles qualités militaires, par son constant souci de pénétrer la pensée de ses chefs, par sa réussite dans l'exécution où se manifestaient toujours son intelligence, son solide bon sens, son dévouement et sa claire notion du Devoir.

Les Chasseurs Ardennais perdent en lui un ami sincère qui, sous des dehors affables et parfois « blagueurs », cachait dans un cœur généreux une fidélité sans faille et une parfaite humanité.

Nous présentons à M^{me} Hansquine, à la fille et à la famille de notre regretté compagnon d'armes et ami nos bien sincères condoléances.

Ed. MATHEN.

La vie de la Fraternelle

Le soutien du bulletin

Nous avons reçu :

V. R.	50 F
Un ancien du 5 ^e Ch.A.	60 F
G. Montpellier	100 F
Colonel Mathen	200 F

Un grand merci à ces amis du bulletin.

Section d'Arlon

A. Réunions du Comité.

1) Le Comité s'est réuni le 4 avril et le 7 juin 1961.

Objet :

- Participation à l'assemblée générale du 16 avril à Vielsalm (9 membres y ont représenté la section).

- Journée de l'Infanterie, le 7 mai, à Bruxelles et Fastes du 1 Ch.A. le 11 mai, en Allemagne. Une délégation, avec drapeau, a assisté à ces deux cérémonies.

2) Réunion du 22 juin 1961. —

Remise d'une distinction honorifique. L'U.F.A.C. ayant octroyé, à titre posthume, la médaille du mérite en argent à notre regretté secrétaire MARECHAL A., cette belle distinction fut remise au cours de la réunion à Madame Maréchal.

Monsieur R. REUTER, notre Président, su redire une nouvelle fois, en termes émouvants, combien reste vivant à la section le souvenir de notre cher camarade.

B. Nouvelles des membres.

1) Distinctions honorifiques.

Notre Président, Monsieur R. REUTER, s'est vu octroyer au début de l'année, la rosette d'Officier de l'Ordre de Léopold II.

De tout cœur, tous les anciens bérêts verts lui adressent leurs plus chaleureuses félicitations.

Par arrêté royal n° 8013 du 14 novembre 1960, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II est décernée à l'adjudant CAUTEUX Claude.

Par arrêté royal n° 8265 du 7 avril 1961, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II est décernée à l'adjudant WOHNER René.

Par arrêté royal n° 8263 du 7 avril 1961, les Palmes d'Argent de l'Ordre de la Couronne sont décernées au caporal SCHUTZ Marcel.

Nous leur adressons nos vives félicitations.

2) Comité National.

Notre trésorier, Monsieur F. CROCHET, vient d'être appelé au poste de trésorier national en cumul avec ses fonctions à la section.

3) Décès.

Nous avons à déplorer trois nouveaux décès parmi nos membres. Il s'agit des camarades :

WAMPACH François,
ETIENNE Julien,
LOUTSCH Raymond.

Nous renouvelons aux familles nos sincères condoléances.

Section du Brabant

1. Nouveaux membres effectifs.

La Section a enregistré, au cours de la période précitée, l'adhésion de 10 membres :

MM. André Catrain - Jean Debruyne - Joseph Guiot - Baptiste Guldemont - Fernand Poncin - Joseph Renard - Léon Soyeur - F. Vandevorode - Jean Stalens - Max Dubois.

Nous leur souhaitons bien fraternellement une cordiale bienvenue.

2. Nouveaux membres adhérents.

D'autre part, la Section a reçu avec plaisir l'affiliation de deux nouveaux membres adhérents à qui nous présentons également nos souhaits de cordiale bienvenue :

MM. Florent Campion - Claude De Potter.

3. Nouveaux membres protecteurs ou de soutien.

Se sont plus à verser leur cotisation de membres soutiens :

Madame Geneviève Lhermite, demeurant à Montesson (Seine-et-Oise) - Monsieur Raymond Dumont.

Nous leur en remercions bien vivement et nous espérons qu'ils resteront longtemps parmi nous.

4. Mariage.

Notre membre adhérent, Monsieur Luc Dumont, de Braine-le-Comte, a contracté mariage avec Mademoiselle Francine Lairin, de Braine-le-Comte. Nous leur souhaitons de tout cœur beaucoup de bonheur.

5. Décès.

Nous ont quittés pour toujours nos membres effectifs suivants :

Monsieur Gilbert Lambert, de Bruxelles - décès survenu début septembre 1961; Monsieur Arthur Lermigniau, commandant retraité du 3^e Chasseurs Ardennais.

Nous présentons à leurs familles nos bien sincères condoléances.

6. Délégations.

a) Aux funérailles de nos deux membres effectifs précités.

b) Le dimanche 5 novembre, participation à la messe ainsi qu'au défilé en hommage aux Anciens combattants des deux guerres, à Ruisbroeck, sur invitation de l'Administration communale.

c) Le samedi 11 novembre, au défilé annuel à l'occasion du Pèlerinage au Soldat Inconnu, jour de la Commémoration de l'Armistice.

d) Le 15 novembre au Te Deum chanté en l'église collégiale des SS. Michel et Gudule à l'occasion de la Fête du Roi.

7. Réunions du Comité de la Section et du Comité des Fêtes.

Le Comité de la Section s'est réuni, comme d'habitude, tous les premiers mardis du mois en son local « Taverne Pirotte », 27-29, rue Jules Van Praet, à Bruxelles. A part 1 ou 2 absences pour motifs légitimes, le Comité a tenu ses séances au complet (19 membres) tandis que le Comité des Fêtes s'est réuni 2 fois en vue des dispositions à prendre pour certaines cérémonies et manifestations.

8. Notre soirée de gala « Bal de la Hure ».

Notre grand bal annuel et traditionnel aura lieu le samedi 3 mars 1962, à 21 heures, dans les Salons de l'Hôtel Métropole, place de Brouckère, à Bruxelles. Tenue de soirée souhaitée mais non exigée.

D'ores et déjà, les membres du Comité ont tenu à donner à cette belle soirée la plus large publicité en l'annonçant tant à nos membres qu'au nombreux public friand d'y assister. Elle sera rehaussée par la formation dynamique de l'orchestre « The Musical Friends » ainsi que par des personnalités tant civiles que militaires.

Les lots pour la tombola qui sera tirée à l'occasion de ce grand bal peuvent être envoyés au Secrétaire de la Section, Monsieur Roland Depiesse, 130, avenue Dailly, à Bruxelles 3. Les cartes peuvent être réservées au local de la Section « Taverne Pirotte », 27-29, rue Jules Van Praet, à Bruxelles, tous les dimanches de 11 à 13 heures (tél. 11.15.82).

9. Notre fête de St-Nicolas.

Elle aura lieu le samedi 9 décembre 1961, à 15 heures, au café-restaurant « Le Helder », 10, rue de Luxembourg, à Bruxelles. Au 15 novembre, plus de 100 enfants étaient déjà inscrits pour recevoir le beau colis « St-Nicolas Chasseur Ardennais ». Nous

n'avons pu obtenir la belle salle de l'UFAC 1940-1945.

10. *Notre assemblée générale statutaire.*

Cette assemblée se tiendra le dimanche 17 décembre prochain, à 10 heures du matin, au local de la Section : « Taverne Pirote », 27-29, rue Jules Van Praet, à Bruxelles. Voici l'ordre du jour :

- 1) Salut au drapeau.
- 2) Allocution du Président.
- 3) Rapport d'activité par le Secrétaire.
- 4) Rapport du Trésorier.
- 5) Rapport du Directeur des Fêtes.
- 6) Rapport du Directeur au Recrutement.
- 7) Rapport des Vérificateurs aux Comptes.
- 8) Elections statutaires.
- 9) Naissance de l'Amicale de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais (bérêts verts d'après 1940).
- 10) Divers.

Le membre du Comité, Monsieur André Arsène est sortant et non rééligible.

Sont sortants et rééligibles : les membres du Comité suivants : MM. René Robert - Joseph Derweduven - Georges Bodson - Maurice Huppert.

Section de Vielsalm

Voici un petit rapport d'activité de la section.

Réduite bien sûr durant la bonne saison, du fait qu'il est difficile de toucher les membres des campagnes.

Reprise le dimanche 15 octobre par une soirée organisée à Hébronval, si elle fut couronnée de succès, c'est grâce au dévouement du camarade Georis G. et de ses collaborateurs. Ensemble ils avaient mis tout en œuvre pour amener au local J.V.H. nombre d'anciens bérêts verts et les habitués de ce magnifique local.

Le 5 novembre, c'est Vielsalm qui aurait dû être le rendez-vous des anciens, une soirée dansante était organisée au profit de la caisse d'entraide de la section. Hélas ! combien oublie-t-on.

La tombola lancée à cette occasion, a connu le grand succès, les billets avaient été vendus à l'avance.

Nous n'en resterons cependant pas là, car nous ne sommes encore nulle part, il nous faut pouvoir répondre à tout ce qui se présentera ultérieurement.

Qui, chers anciens, c'est le grand souci de votre comité, aider au mieux ceux qui pourraient se trouver dans

le besoin. Malheureusement combien n'y pensent même pas, ou ne veulent tout simplement pas y penser.

Nous avons le plaisir d'annoncer les naissances :

de Philippe chez notre membre Gustin Jean à Vielsalm ; de Pascal chez Vitone Jean à Rencheux ; heureuses naissances aussi chez les camarades Zanguerlee René à Vielsalm et Genevoie Alexis à Neuville.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Pour un musée de la section

Le comité lance un appel à tous les membres pour qu'ils récupèrent tout ce qui aurait pu appartenir aux armées de la dernière guerre ou des précédentes. La collection d'objets qu'ils possèdent pour démarrer n'est pas à dédaigner. Mais il y a moyen de la décupler en peu de temps, si chacun prospectait gentiment dans son rayon et y mettait un rien de bonne volonté.

Prière de prévenir le comité qui se chargera éventuellement de l'enlèvement.

D'avance, à tous, merci.

Historique succinct du 5^e régiment de Chasseurs Ardennais

I. — Période de mobilisation.

Le 5^e Chasseurs Ardennais se constitue du 28 août au 1^{er} septembre 1939, à Seilles, au siège de l'échelon arrière du 2^e Chasseurs Ardennais, dont il est le dédoublement.

Pour se mobiliser, il puise dans quinze classes de milice. Les unités sont formées de soldats, de gradés miliciens ayant servi aux Chasseurs Ardennais, à l'infanterie, au corps de cavalerie, à l'artillerie, au génie, au corps de transport. Les hommes des anciennes classes ne connaissent pas le nouvel armement : FM, DBT, mitrailleuse, GP, C.47. Le manque de cohésion n'a d'égal que le manque d'instruction.

Aussi, la moitié du temps doit-elle être consacrée à l'instruction de la troupe et du cadre, tâche rude qui est cependant facilitée par l'admirable bonne volonté de tous ces hommes originaires de la province de Luxembourg et de la vallée de la Meuse, qui font preuve d'un excellent moral en toutes circonstances.

Le régiment comprend trois bataillons à trois compagnies mixtes numérotées de 1 à 9. La compagnie mixte est à trois pelotons de fusiliers et un peloton de mitrailleurs. Le 1^{er} bataillon est un bataillon cycliste, les 2^e et 3^e sont à pied avec matériel transporté. Le régiment dispose en outre d'une compagnie de mortiers de 766 portée, à huit pièces (10^e compagnie).

Du 1^{er} septembre au 11 novembre 1939, les 2^e, 3^e et 10^e Cies sont en position sur la Meuse, face au sud, depuis le pont de Namèche (inclus) jusqu'au pont d'Andenne, inclus ; le 1^{er} est en couverture sur la Meuse, face à l'Ouest, dans la région d'Yvoir.

A partir de l'alerte du 11 novembre 1939, les 2^e, 3^e et 10^e Cies sont relevées par le 19^e de Ligne et glissent sur la gauche, occupant la Meuse depuis le pont d'Andenne exclu jusqu'à la sucrerie de Wanze, le 1^{er} garde les six ponts de Dinant à Lustin, sur la Meuse, face à l'Est, à la disposition du Commandant du VII^e CA.

Cette situation est maintenue jusqu'au 10 mai. A ce moment les unités sont instruites. La troupe, disciplinée et allante, a réalisé par son inlassable activité une position défensive solide.

PERIODE DE GUERRE

Ordre de bataille du régiment
 Chef de corps : Lt-Colonel Bourgeois
 Adjudant-major : Comdt Berger

I^{er} Bataillon
 Comdt : Commiss. Laforet
 1^e Cie : Comdt De Vilder
 2^e Cie : Lieut. Goffoy
 3^e Cie : Comdt Gillet

II^e Bataillon
 Major de Hemricourt de Grunne
 4^e Cie : Lieut. Troye
 5^e Cie : Lieut. Lieutenant
 6^e Cie : Comdt Debot

III^e Bataillon
 Comdt Cardon de Lichtbuer.
 7^e Cie : Lieut. Grandjean
 8^e Cie : Lieut. Sainlez
 9^e Cie : Comdt Lousberg

A partir du 20 mai :
 7^e Cie : Lieut. Sainlez
 8^e Cie : Lieut. Grandjean
 9^e Cie : Comdt Lousberg
 10^e Cie (Mort. 766) :
 Comdt Couturier

I. — Période de guerre du 10 au 15 mai 1940 pour EM/Rgt et les II/5ChA, III/5ChA et 10^e Cie.

9 MAI

Soirée calme se terminant dans l'optimisme suite à l'annonce du rétablissement des congés de détente à la durée normale de 5 jours.

10 MAI

A 0h10, le lieutenant Joachim, officier de permanence de l'EM/Rgt, reçoit la communication suivante de la 2DChA : « Les troupes doivent quitter immédiatement les casernes et gagner leurs emplacements d'alerte ; les gardes des ponts doivent être mises en place. » A 0h20, 2^e communication : « Alerte générale pour les EM et les troupes qui doivent occuper sans délai leurs positions. Les permissions sont supprimées, les militaires en congé seront rappelés. » Ces communications transmises aux Bons et à la 10^e Cie provoquent la mise en application immédiate des mesures prescrites dans l'ordre pour la défense de la position de la Meuse. Le III est installé depuis les sucreries de Wanze (exclues) jusqu'à l'île de Java (exclue). Le II, à sa droite, s'étend jusqu'au clocher de Reppe, le I, depuis la mise sur pied de paix renforcé de l'armée, est à la disposition du Commandant du VII/CA ; il occupe une position sur la Meuse entre Dinant (inclus) et le pont de Lustin (inclus). Le 6ChA est à notre gauche, le 4ChA à notre droite. Le IV (12A est en appui direct pour le rgt. Nous

n'avons pas de C.47. Toutefois, le sous-lieut. Cornet de la 10^e Cie a reçu ordre d'enlever les C.47 des postes de Selayn, Ombret-Rausa et Hermalle-sous-Huy, ces armes étant à la disposition du Commandant de la 2D/ChA. Ces C.47 seront mis par la suite à notre disposition. Sur la rive droite de la Meuse, nos postes avancés (observatoires) et nos postes de garde aux destructions sont mis en place sans retard. Postes avancés : un à 600 m N-O du clocher de Solières, fourni par 7^e Cie ; un à 200 m S-E du clocher de Rochempré fourni par la 4^e Cie ; un à proximité de la ferme de Wosimont, fourni par la 5^e Cie. Destructions sur les itinéraires venant du Sud et gagnant la rive droite de la Meuse à Rieudotte, Gives, Ben-Ahin, Lovegnée. Le service de surveillance de la Meuse par embarcations est mis en place : 2 canots à moteur armés d'une Mi légère, et d'un projecteur sont mis à la disposition du Capitaine Debot, Ct la 6^e Cie, à l'Écluse de Ben-Ahin. Un canot devait circuler entre les écluses 13 et 14, le 2^e canot étant en réserve. Des embarcations à rames sont également réquisitionnées dans les 7^e, 8^e, 4^e et 5^e Cies pour scorder les canots à moteur dans la police de la circulation, servir au repli des postes avancés et des gardes aux destructions. Tous les abris bétonnés en bordure du fleuve sont entièrement occupés et en ordre de défense (reliés tf). Les postes de défense contre-avions et parachutistes sont en place : un à Oha, un à Lamalle, un près du Château Dessart. Un groupe du 1^{er} R/DTCA est installé à Moha (râperie). Les PC tactiques sont occupés : EM/Rt à Envoz, PC/III à 150 m Est du cimetière de Bas-Oha, PC/II à environ 1.500 m S-O du clocher de Couthuin. La nuit du 9/10 s'écoule sans incidents. La TSF annonce le survol de la Hollande par de nombreuses formations d'avions allemands. Vers 4 h., des avions allemands commencent à nous survoler à différentes altitudes. La DTCA ouvre le feu et nos postes anti-avions interviennent bientôt à leur tour. Vers 7h30, l'EM/2DChA téléphone au 5ChA. Il annonce une descente importante de parachutistes dans la région Bierwart-Héron. Ordre est donné au Pon de la 7^e Cie, réserve mobile au Château de Lamalle, de se porter immédiatement à Héron en passant par le PC/Rgt, Frénia...

Le 20^{me} Bataillon d'Artillerie, à Westhoven, le 24 juin

Par un temps splendide se sont déroulés les fastes du 20^e Bon d'Artillerie, qui a repris les traditions du Rgt d'Artillerie des Ch. A. de 1940 (20 A).

La messe est dite par M. Faumônier Bosteels, en présence de nombreux assistants ; nous avons relevé la présence du Lt-colonel B.E.M. Blondiau, chef de corps ; du vice-président Piedbœuf, de notre Fraternelle, représentant le président national ; d'Emile Dejaive, du Conseil d'administration, et de nombreux officiers. A noter également dans le chœur le drapeau de notre section de Liège. L'appel des Morts du 20 A, suivi de la « Brabançonne », clôture l'office religieux.

Sur la plaine de drill se déroule la prise d'armes ; les compagnies à pied sont rangées face à la tribune où nous remarquons notamment la présence du colonel Lemmens ; du Lt-colonel B.E.M. Simonet, anciens chef de corps ; du chef d'E.M. de la 16^e brigade ; du Lt-colonel Toussaint, ancien du 20 A ; du colonel Gueulette, etc. Nous nous excusons de ne pas en citer bien d'autres, anciens de mai 40 ou d'après-guerre. La musique du 1^{er} Corps fait entendre quelques marches fort appréciées, en attendant l'arrivée du drapeau porté avec fierté par le Lt Lechat, fils d'un autre ancien de mai 40.

Le général-major Melchior, cdt de la 16^e Div. Bl., passe les troupes en revue. Puis le cdt du 20 A remercie les autorités et les familles présentes. S'adressant à ses hommes il rappelle les combats de 40 et fait l'éloge de nos deux Div. de Ch. A. Après la prestation de serment de 4 s-lts et la remise de distinctions à quelques artilleurs, un court concert-promenade précède avec brio un nouveau défilé : celui d'un matériel puissant et impressionnant, canons de gros calibre et fusées à tête atomique placées sur leurs rampes roulantes de lancement.

Lunch au mess des officiers et repas de corps aux mess et réfectoire des sous-officiers et de la troupe clôture, dans une ambiance cordiale et animée, cette magnifique cérémonie du Souvenir.

VIVE le 20 A !

Un peu plus tard, le Ct 5ChA envoie une reconnaissance (sous-lieut. Lejeune et quelques motocyclistes) pour obtenir renseignements sur situation vers Héron. De ses investigations il résulte qu'il n'y a pas de traces de parachutistes dans cette région. Ce renseignement est communiqué à la 2DChA qui fait savoir qu'on a trouvé vers Egehezée des mannequins vêtus d'uniformes kakis. Pendant toute la journée, nous sommes survolés par de nombreux avions. Intervention de la D.T.C.A. et des batteries A. Avi.

11 MAI

Soirée et nuit sans incidents. Pendant la nuit des colonnes de cars défilent sur la route Héron-Huy. Ces cars sont vides. En même temps, des fractions de troupes motorisées françaises passent sur même itinéraire. Vers 10 heures, les premières troupes françaises font leur apparition à Couthuin. Ce sont des fractions de la 5^e DINA. Vers 14 heures, le Ct 5 Ch. A. reporte son PC à 300 m à l'Est de l'Eglise de Couthuin. Vers 15 h., un Commandant français vient se mettre à la disposition du régiment avec un groupe de 3 Cies motos et 1 Pon C.25 pour renforcer la défense. Ces unités sont affectées au 2^e échelon. Le Ct/5ChA. effectue les reconnaissances nécessaires avec le Comdt du groupe et les Comdts d'escadron. Vers 21 h., le Ct/2 D Ch. A. donne au rég l'ordre de repli sur P.F.N. (même ordre pour toute la Division); les Français devront assurer seuls la défense du S-S/5 Ch. A. La sécurité du repli est assurée par des éléments motorisés français postés sur la Méhaigne. Le mouvement du régiment s'effectue comme suit : En tête le II, suivi du III, 10^e Cie et Cie/EM; le charroi suivra à une heure d'intervalle. Itinéraire : Marsinne-Velaine-Landenne sur Meuse-Petit-Waret; Hingeon-Gelbressée-Boninne. Nous sommes survolés la nuit par des avions allemands qui lancent des fusées éclairantes dont la durée d'éclairage atteint à peu près une demi-heure et dont la puissance est considérable.

12 MAI

Arrivés à la route Hingeon-Namur, nous y trouvons des troupes et des isolés venant de Liège et d'autres unités de la 2 D Ch. A. Nous arrivons à Gelbressée vers 7 h., à l'entrée du bois en arrière de la barrière anti-chars (éléments C). Les baraquements du fort de Marchovelette achèvent de brûler. Le Ct/5 Ch. A. reçoit l'ordre de prise de position : PC/Régt. à Boninne, le III à l'Est, le II à l'Ouest, de part et d'autre de la route Gelbressée-Namur. Le 19 est à notre

droite, entre le 5 Ch. A. et la Meuse. Le 6 Ch. A. est à notre gauche. Nos bataillons prennent position dans les tranchées amorcées (fossé continu pour tireurs à genou, aucune traverse, fossé trop large). Ordre est donné de modifier profil, augmenter profondément et créer traverses. Il y a quelques abris bétonnés pour Mi, occupés par des troupes de forteresse. Vers 9 h. des escadrilles d'avions viennent nous bombarder et nous mitrailler. Quand une escadrille a lancé ses bombes, elle part pour revenir plus tard avec nouveau chargement; elle est d'ailleurs remplacée immédiatement par une autre qui opère de même. Ce manège durera toute la journée sans que nous apercevions aucun avion belge ou allié. Dans l'avant-midi, des troupes diverses refluent vers la P.F.N. (troupes de la 3 DA et de 1 D Ch. A.). Vers 10 h., le Rég reçoit ordre d'appuyer vers la gauche dans le sous-secteur Warisoulx-Cognelée, PC/Régt à Respaille. Ordre est donné aux unités d'effectuer le déplacement par petits groupes largement espacés. Le mouvement commence à 11 heures sous les bombes. Le charroi subit des pertes; plusieurs camions hors d'usage. Pertes en hommes peu élevées malgré les conditions très pénibles: 1 tué à la 10^e Cie et quelques blessés. Vers 17 h., bombardement du nouveau PC/Régt à Respaille. La position à occuper par le régiment n'est pas organisée; aucune tranchée, terrain nu à beaucoup d'endroits; nous avons une barrière anti-chars derrière nous. Le III est à cheval sur la route Namur-Louvain, 9^e Cie à Mauloche. Le II est en 2^e échelon; le II/5 Ch. A. à la disposition du 5 Ch. A. occupe le quartier à la gauche du III. Les survols d'avions cessent vers 21 heures. La nuit nous permet de prendre un peu de repos.

13 MAI

Pendant la 2^e partie de la nuit, les unités ont exécuté des terrassements (trous étroits, assez profonds). Dès l'aube, survol d'avions. Le III procède au brélage des tétraèdres à la gare de Cognelée pour fermer l'enceinte anti-chars. Vers 8 h., les avions ennemis renouent les bombardements. Ce sont des Messerschmitt qui, après avoir jeté leurs bombes, font en piqué sur les troupes pour les mitrailler. Le canon gronde sans arrêt dans la direction d'Egehezée. Vers 18 h., arrive l'ordre de retourner occuper le sous-secteur Gelbressée-Boninne, où nous avons été remplacés par un Bon du 21 (Major Neuville). Le chef de corps prescrit au sous-lieut. Mignolet de faire la reconnaissance des passages libres

dans l'obstacle Cointet. Le départ a lieu vers 21 h. 30 dans l'ordre II, 10^e Cie, III, par : fort de Cognelée, village de Cognelée, Fort de Marchovelette, Gelbressée; nous arrivons à destination sans incidents le 14 dans la nuit. A l'entrée de Gelbressée, nous rencontrons des Français qui se replient, venant de la Meuse, de la Méhaigne.

14 MAI

Dispositif du régiment: le III à droite, le II à gauche, réalisé à 5 h. Ordre de résister sur place. A 9 h. 50, le Chef de Corps donne ordre de fermer les barrières anti-chars. Pendant la journée, des groupes français repassent au-dessus des barrières; ils viennent de Ville-en-Waret. Vers 13 h., le Ct/2D Ch. A. communique qu'une colonne de motocyclistes ennemis descend de Vezin par Bellaire et Ville-en-Waret. Le fort de Marchovelette tire presque sans arrêt. Mazeret tire également. Vers 21 h., un gros obus ennemi éclate au-dessus du fort de Marchovelette. Peu après, quelques obus éclatent au-dessus du II. La fusillade commence; le II signale que l'ennemi a poussé des armes automatiques jusqu'à l'obstacle anti-chars et a ouvert le feu sur nos troupes. Plusieurs armes automatiques répondent; celles des unités voisines tirent sur un ennemi supposé le long de l'obstacle. Ordre est donné de cesser ce feu désordonné. Un sergent de la 5^e Cie est blessé. Les liaisons téléphoniques sont coupées à tout moment. Des coups de feu rapprochés (pistolet) éclatent aux environs du PC, entre la route et le fort de Marchovelette. Des patrouilles sont envoyées; elles ne découvrent rien. Le fort de Marchovelette et l'artillerie amie tirent toute la nuit.

15 MAI

A l'aube, aucun ennemi n'est en vue et tout est calme. Le Ct/5 Ch. A. fait visiter quelques couverts en avant des éléments C. Les patrouilles n'y trouvent personne. L'EM/2D Ch. A. nous avait fait la communication ci-après: « Attendez-vous à être attaqués demain à l'aube. Prudence contre parachutistes; on signale des embarquements massifs à Cologne et Francfort. » Vers 9 h. 30 nous recevons par l'officier de liaison du 21 l'ordre écrit suivant: Repli de la 2D Ch. A. itinéraire unique: Boninne - Champion - Vedrin - Saint-Marc - Fontillois-Jaumaux. Le 5 Ch. A. franchira la transversale initiale à 10 h. Cette transversale correspond à la ligne occupée par le II/6 Ch. A. qui est en 2^e échelon derrière nous. Ce Bon/6 Ch. A. doit constituer arrière-garde et quitter sa position à 11 h.

La protection du repli est assurée par les C47 occupant les abris et par l'arrière-garde. Le Chef de Corps se rend immédiatement aux PC/Bon et donne verbalement les ordres de détail pour le repli. L'adjudant-major de régiment règle le repli du PC et de la Cie EM. Le régiment fera mouvement dans l'ordre: charroi, II, III. Au début de l'itinéraire commun, le Ct 5 Ch. A. trouve le Ct 6 Ch. A. avec qui il s'entend pour l'écoulement des unités: (itinéraire unique, chemin fortement encaissé sur une partie importante du parcours, largeur strictement suffisante pour le passage des camions, impossibilité de doubler la colonne, même à vélo). Des avions ennemis nous survolent sans lancer de bombes et sans mitrailler. En cours de route, nous voyons des troupes françaises qui se replient également. Peu avant notre arrivée au chemin de fer Namur-Bruxelles, des éléments motorisés allemands nous menacent. Vers 14 h., nous traversons le chemin de fer qui est tenu par des troupes françaises postées. Nous faisons halte au-delà de la voie ferrée à l'abri des couverts. Nous trouvons à cet endroit le Capitaine B.E.M. Rousseau de l'EM/2D Ch. A. qui fait connaître la zone de stationnement de la Division: le 5 Ch. A. doit cantonner à Spy, le 4 Ch. A. à..., le 6 Ch. A. à Balâtre, le Q.G./2D Ch. A. à Balâtre. Pas d'autres ordres pour le moment. Vers 14 h. 30, le régiment se remet en marche, itinéraire: Tempoux-Spy. Le village de Tempoux offre un bien triste spectacle: maisons détruites, véritablement soufflées, entonnoirs nombreux, camions renversés, incendies, passage barré par démolitions, chevaux et vaches tués, cadavres de femmes et enfants dans l'envoi le Capit. Comdt adjudant-major Berger, en auto, au Q.G./2D Ch. A. à Balâtre pour rendre compte de la communication ci-dessus et demander des ordres pour la continua-

tion du repli ou pour la mission à les ruines, charroi français cherchant à se frayer passage à travers les décombres. Marche pénible, rendue plus dure encore à cause de la chaleur. Les bataillons devront contourner Tempoux et atteindre Spy par le Sud. L'EM/5 Ch. A. atteint Spy vers 16 h. Il y retrouve le I dans une partie boisée au Sud du village. Ce Bon vient de Lesves où il était en réserve à la disposition du Ct du VII CA. Il est remis à la disposition du Ct 5 Ch. A. En arrivant à Spy (village), le Ct 5 Ch. A. apprend par le Ct de la 10^e Cie (Mort. 7.6) que des troupes françaises occupent une partie de la localité et que le PC d'un général français y est installé. Il se présente à ce PC. Le Général est absent. Le Commandant, Chef d'EM, reçoit le Ct 5 Ch. A. qui demande à connaître la partie du village réservée à son régiment. Le Ct français déclare qu'à son avis, il ne peut être question pour nous de cantonner à Spy; les troupes françaises, dit-il, quitteront le chemin de fer dans la nuit du 15 au 16 mai; dans la soirée, deux mille véhicules doivent retraiter par la route Tempoux-Nord de Spy-Charleroi. Le mouvement de repli sera protégé par deux Bons français postés sur l'Orno. Or, Spy est à l'Est de cette rivière. L'officier français exprime l'avis que le 5 Ch. A. devrait gagner la transversale Wanfercée-Baullet avant le soir. Ne pouvant faire mouvement sans ordre, le Ct 5 Ch. A. remplit après le départ des Français. Le Capit. Comdt Berger revient du PC/2D Ch. A. et dit: « D'après les renseignements et ordres que le Général possède, il n'y a pas lieu de continuer le mouvement. Le Général vous prescrit de faire reposer les hommes à Spy (cantonnement). Nous ne serons pas ravitaillés, mais vous trouverez moyen de vous ravitailler sur place: bétail dans les prairies. Le Ct 5 Ch. A. estime, qu'à l'aube du

16, son cantonnement pourra être enlevé par l'ennemi. Il se rend personnellement immédiatement, en auto, au Q.G. 2D Ch. A. pour faire remarquer le danger de la situation. Pendant qu'il se trouve au Q.G., arrive un ordre du VII CA. prescrivant la continuation du repli. Le 5 Ch. A. doit se rendre à Wagnelée en suivant l'itinéraire: Spy-Fayot-Balâtre-Boignée-route de Bruxelles-Wagnelée. Il est 21 h. environ quand le Ct 5 Ch. A. rejoint ses Comdts de Bon au Sud de Spy. L'itinéraire (direction générale N-O) coupe à angle droit les chemins de repli des Français. Les mouvements de ceux-ci ont commencé depuis plus d'une heure. Une police très sévère de la circulation a été établie; les incidents de la nuit du 15 au 16 mai prouveront que les postes de police de la route français n'ont pas été informés de notre mouvement vers le N-O et que même ils en seront fortement surpris et mettront tout en œuvre pour le contrarier, y compris l'intervention d'armes automatiques. Le I/5 Ch. A. est à vélo, les troupes des II, III, 10^e Cie à pied. Ces 3 Bons ont du charroi auto. Le repli français ayant commencé et devant se prolonger toute la nuit, les Bons doivent profiter des ruptures de continuité dans l'écoulement des autos françaises pour engager successivement les Pons Cy ou à pied et les camions. A certains carrefours, des postes français obligent des détachements et les retardataires isolés à se replier vers le S-O, direction suivie par les Français. Ils disent que nos détachements marchent vers l'ennemi! Sur certains tronçons de chemins que nous devons emprunter, les Français ont fait des destructions. Cette étape de nuit de 25 km s'exécute dans des conditions excessivement pénibles. Les hommes avaient déjà parcouru une étape de 30 km de jour, dans de très mauvaises conditions.

Suite dans le prochain numéro.

Les Fastes du 3^{me} Ch.-A., les 16 et 17 juin à Vielsalm

Ils débutent par la cérémonie du 16 juin à Chabrehez.

En présence du général de Walckiers, commandant de la 3^{me} Circonscription, du lieutenant-colonel Mathen, président de la Fraternelle, de MM. Didier et Piedbœuf, vice-présidents, de M. le bourgmestre f.f. de Vielsalm, des autorités locales, des colonels Tellier et Wagner, de la population de Chabrehez et des Tailles, des enfants des écoles de ces deux villages, de nombreux officiers et d'un notable contingent d'Anciens, se déroule la cérémonie au pied du monument qui commémore le sacrifice d'une poignée de Bérêts Verts, face à la

poussée de la division blindée de Rommel le 10 mai 1940.

En présence du glorieux drapeau du 3 Ch.A. encadré par deux pelotons en armes, le lieutenant-colonel Colpaert, actuel chef de corps, rappelle les péripéties du combat, puis dépose une gerbe de fleurs au nom de ses hommes. Cet hommage est répété par le président de la Fraternelle, par M. le bourgmestre f.f. de Vielsalm et par les familles de ceux qui sont tombés à Chabrehez (la vieille maman du sous-lieutenant Gourmet est présente); la musique des F.D.I. joue le *Last Post* et l'hymne national. Et voici que défilent le drapeau et les

deux pelotons d'escorte, face au monument et aux Anciens survivants de ce combat, rangés au pied du mémorial.

Le soir du 16 juin a lieu, dans le parc de Vielsalm, la cérémonie d'hommage aux morts des 3 et 6 CH.A.

Le premier coup de canon tonne, pendant que le chef de corps allume la flamme au pied du monument. Des projecteurs, de leurs faisceaux verts et rouges, illuminent les frondaisons du parc; le canon continue à tonner et l'appel des morts évoque le souvenir d'amis disparus et toujours vivants dans les cœurs. Vient ensuite un quadruple dépôt de gerbes, auquel fait suite l'office religieux célébré par M. l'aumônier Rongvaux, du 3 CH.A., office rendu plus émouvant encore par un magnifique accompagnement musical dû à la brillante phalange militaire des F.D.I.

Faut-il souligner qu'une nombreuse assistance, tant militaire que civile, suit avec recueillement le déroulement de cette poignante cérémonie ?

Le 17 juin, à la caserne Ratz, en présence des autorités déjà précitées, se déroule la prise d'armes traditionnelle.

Le lieutenant-colonel Colpaert accueille le colonel Leblanc, commandant de la Province, et le colonel Pleinevaux, représentant du commandant des F.D.I., qui passent les troupes en revue. Puis s'adressant à ses soldats, le chef de corps rappelle les pages glorieuses écrites par le 3 CH.A.

Le 2^e Bataillon de Ch.-A. reconstitué pour 12 jours

Onze juin 1961 : sur la plaine de drill de la caserne d'Amay, le carré est formé par le 2^e Bataillon de CH.A., reconstitué pour une période de rappel sous le commandement du lieutenant-colonel Kinet que secondent les majors Rousseau et Debrugge.

Ayant appris que notre camarade Dejaive habitait à quelques centaines de mètres de la caserne, le chef de corps l'avait contacté. Et c'est grâce à cette heureuse liaison avec le dévoué et infatigable Dejaive qu'une délégation d'une dizaine de membres des sections de Huy et de Liège avec leurs deux drapeaux était présente; le vice-président R. Piedbœuf et le Lt-colonel Stevelinck, ancien du 3^e CH.A. en mai 1940, les conduisaient.

Après avoir passé en revue les compagnies alignées sur le terrain de drill et salué les drapeaux de la Fraternelle et sa délégation, le Lt-colonel prit la parole pour remercier ses hommes pour les efforts qu'ils avaient consentis avec bonne grâce durant les manœuvres, puis il remit au meilleur soldat de chaque peloton, en souvenir de ce rappel, un sanglier en bronze sur socle de marbre.

Après le « Rompez vos rangs », un vin d'honneur fut offert par le chef de corps et ses officiers.

Ce fut une cérémonie toute simple, sans faste, mais empreinte de cette cordiale et intime camaraderie qui est la caractéristique de tous les

rassemblements Ch.-A... Un regret toutefois: celui que fit naître l'absence du glorieux drapeau du 2^e CH.A., qui avait été remis au Bataillon pour son rappel, mais qu'il n'a pu conserver pour le jour de sa démobilisation... ce fut une incontestable erreur de jugement; nous la soulignons et exprimons notre désir de ne plus la voir se représenter.

La prestation de serment de quelques sous-lieutenants et la remise de distinctions honorifiques précèdent de peu un défilé magnifique qui soulève des applaudissements mérités.

Vin d'honneur et lunch permettent de renouer avec des Anciens des liens remontant à plus de vingt ans.

A 16 heures tout le monde se retrouve à la caserne Ratz pour assister à la fête sportive. Résumons-la brièvement:

- Démonstration brillante des motocyclistes de la police militaire d'Arlon;
- Exercice splendide par les moniteurs de l'Institut militaire d'Education physique;
- Démonstration de formation du fantassin par un peloton du CH.A.;
- Prise spectaculaire d'un fortin par un peloton CH.A., renforcé d'un bazooka et d'un lance-flammes.

A l'issue des fastes du 3 CH.A., nous sommes heureux de féliciter et de remercier vivement le lieutenant-colonel Colpaert et son cadre pour la brillante réussite des cérémonies et pour l'accueil fraternel qu'ils réservent si largement aux Anciens. Regrettons toutefois que ces derniers ne viennent pas plus nombreux assister à ces manifestations du souvenir, où nous retrouvons toujours avec le même plaisir et une chaude sincérité la belle ambiance « Chasseurs Ardennais ». R. P.



Le 1^{er} Ch.-A. a fêté le départ de sa 3^e Cie de marche pour l'Afrique

Le 1^{er} Bataillon des Chasseurs Ardennais caserné en Allemagne, à Spich près de Cologne, devait célébrer ses fastes, comme chaque année les 12 et 13 mai.

Quelques jours auparavant cependant l'ordre arrivait de constituer une compagnie de marche pour le Ruanda.

En hâte le programme fut modifié. On remit les fastes à plus tard et on les remplaça par une cérémonie d'au-revoir.

Le jeudi, jour de l'Ascension, une messe fut célébrée à 21 h 30 dans la chapelle du Quartier par M. l'aumônier Moreau avec l'assistance d'une chorale remarquable dirigée par l'adjudant Acton et composée d'officiers, de sous-officiers et de soldats, une trentaine au total.

L'office fut ainsi admirablement soutenu par des chants fort bien préparés. En finale ce fut

Chasseurs Ardennais,

Il y un an, au départ de la 1^{re} Cie de Marche pour le Congo, notre comd. de Div., le G1-Major Steenberghe, nous dénommait « le Bn de la Tradition, le Bn de la Fidélité aux Anciens ».

Le Bn cultive, en effet, le souvenir de ceux qui ont servi sous notre drapeau : les lignards du 10^e de Ligne de 1914-1918 et les Chasseurs Ardennais de 1940. Comment pourrait-il en être autrement, alors qu'ils se sont couverts de gloire, alors que, grâce à leur courage, à leur ténacité, à leur esprit de Devoir, notre drapeau porte 8 citations, 3 fourragères et la Croix de Guerre française avec palme ?

Mais aujourd'hui, jeunes Chasseurs Ardennais, je puis dire à vos prédécesseurs : « Les jeunes Bécots verts sont dignes de vous ; ils sont de la même trempe que vous ; ils sont animés de l'esprit qui vous animait ; comme vous, ils sont enthousiastes et généreux. Et ce n'est pas seulement par des paroles et des serments qu'ils vous sont fidèles, c'est par des actes ».

Les prestations du Bn pendant les 12 derniers mois et pendant les 4 prochains mois sont en effet là pour prouver la vitalité du Bn, pour prouver que le 1^{er} Ch. A. est un Bn d'action.

Aujourd'hui, nous voici réunis solennellement pour saluer et louer ceux des nôtres qui constituent notre 3^e unité de marche en Afrique.

Jeunes Chasseurs Ardennais d'Afrique,

Vous faites partie d'un Bn d'élite. Vous le prouverez en Afrique par votre tenue, par votre attitude impeccable, par votre allure martiale, par votre esprit de discipline.

Et lorsque je vous parle de discipline, vous le savez bien, il ne s'agit pas de la discipline du gosse ou du timide ou du peureux qui craint les sanctions ; il s'agit de la discipline du soldat qui, conscient de sa mission, obéit et agit de bon cœur et en toute confiance.

Par votre présence au Ruanda, vous favoriserez le déroulement normal de l'épanouissement politique de ce pays. C'est une magnifique mission, que vous accomplirez là-bas au nom de notre civilisation occidentale.

Vous serez en Afrique les délégués du 1^{er} Bn de Chasseurs Ardennais.

N'oubliez pas que moralement vous resterez responsables de tous vos actes envers notre drapeau, envers vos chefs et envers vos camarades restés ici...

Puis le colonel va déposer des fleurs devant le monument qui rappellent ceux qui tombèrent dans les rangs du 10^e de Ligne et dans ceux du 1^{er} Chasseurs Ardennais.

Il est imité en son geste pieux par M. Piedbœuf, de la Fraternelle de Liège, représentant le président national, le colonel Mathen.

Car bien sûr la Fraternelle est là avec son drapeau porté par le dévoué Pierre Teberath et ses membres, MM. Dejaiffe, Giot et Pallage.

Et c'est par un défilé splendide que le bataillon témoigna de son haut moral et de sa fierté de SERVIR avec la plus profonde loyauté.

LES FUTURS AFRICAINS

Parmi ceux qui défilaient il y avait les quelque 125 hommes, 20 sous-officiers et les officiers (commandant Geeraert, sous-lieutenants Kauffmann, Frenay, Autmann, adjudant C.O.R. Bihain) qui, en trois départs de Melsbroeck, les 14, 15 et 17 mai doivent aller rejoindre leur chef, le commandant Brosset.

A. CIOT.

Notre Point de Vue sur

ESPRIT CIVIQUE ET PATRIOTIQUE

Le civisme est à la base de la paix entre les citoyens et du respect de nos institutions, et Littré s'exprime ainsi à son propos: « Sentiments qui font le bon citoyen, attachement à la cité, à la Patrie ».

« Le civisme, a dit J. Josselin dans son livre *L'Ecole du Civisme*, est le patriotisme de tous les jours et le patriotisme est le civisme exceptionnel. »

« Très proche du patriotisme, continue l'auteur, il (le civisme) ne s'en distingue que par son orientation. Il ne parle ni d'un passé ni d'une histoire, mais d'un prochain; toutefois il me rappelle que l'efficacité et la valeur de mes relations avec ce prochain sont dépendantes de cette histoire et de ce passé que le patriotisme a pour devoir de conserver. Le patriotisme et le civisme ont donc un fondement commun; ils ne se distinguent que dans leur application. »

Les vertus civiques sont donc à la base de la paix et de la solidarité entre les citoyens et de la sécurité du pays.

Et pourtant! Lors de la formation du dernier gouvernement il fut question de tout, notamment de la liquidation des séquelles de l'incivisme, il ne fut pas question de l'éducation civique du citoyen et surtout de la jeunesse.

Devant cette carence des pouvoirs publics ou politiques, il est heureux que des citoyens de toute obédience philosophique, qui détiennent le lourd privilège de s'occuper des œuvres de jeunesse, aient le grand souci de l'éducation civique des jeunes gens qui leur sont confiés.

A ce sujet, l'un d'eux, le pasteur Mathieu Schyns, membre du Conseil général des Boy-scouts de Belgique, dans son ouvrage *La Route de la Vie* destiné à la formation spirituelle des chefs, écrit les lignes suivantes :

« L'esprit civique suscite en nous de très hauts sentiments. Il nous porte en tout premier lieu à respecter notre pays: ses traditions, qui nous révèlent les richesses des générations écoulées et qui alimentent aujourd'hui encore la vie nationale; ses lois, qui expriment non seulement nos droits et nos privilèges, mais encore les impératives obligations de la conscience civique; enfin, ses institutions, qui incarnent les aspirations justes et généreuses de nos devanciers et qui nous incitent à poursuivre pour le bien commun leur action droite et bonne. Ce respect est fondamental: il procède de la conscience, qui connaît, juge et apprécie tout ce qui fait la richesse spirituelle de la vie nationale.

» En vous conviant au respect, nous n'avons pas la prétention d'affirmer que notre patrie soit parfaite. Nous ne pouvons ignorer ce qui a pu, ou peut encore contrarier ou ralentir notre progrès moral; mais nous devons reconnaître ce qui a fait notre grandeur. Négliger ce devoir, c'est refuser

de voir, c'est fermer les yeux; c'est se complaire dans une sorte de cécité civique. Or, cet aveuglement ruine radicalement tout sentiment politique: de même que l'aveugle, dans son infortune, ne peut connaître et admirer la nature, de même le citoyen, qui n'a nul souci des traditions, des lois et des institutions nationales, est radicalement incapable d'éprouver une réelle et profonde aspiration civique: sa conscience, frappée de cécité, est incapable de juger et d'admirer. Ainsi le respect de la patrie est la vertu fondamentale de tout bon citoyen.

» Si essentiel qu'il soit, le respect ne suffit pas: le bon citoyen aime son pays. Ce sentiment procède du cœur, source vivante de nos émotions et de nos affections. Nous aimons notre patrie, comme nous aimons notre famille: nos parents nous sont chers, parce que nous leur devons la vie et parce que notre destinée se développe sous leur bonne influence; de même, nous aimons le pays où nous sommes nés et dans lequel nous avons grandi, car la naissance nous relie par des liens vivants à ceux qui nous ont devancés et tout notre développement nous attache, d'une manière étroite, à ceux avec lesquels nous vivons.

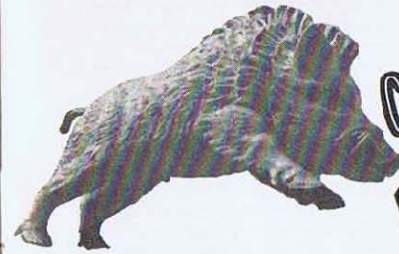
» Cet amour est fort impérieux. Il s'affirme en dépit des déficits de la vie nationale. Quelles que soient les erreurs du passé, quelles que soient les anomalies présentes, nous aimons notre pays, parce que notre vie civique, faite essentiellement de liberté, procède de lui, des droits qu'il nous confère et des privilèges qu'il nous octroie. Nous l'aimons parce qu'il nous assure notre dignité d'homme et de citoyen. »

Nous ne pouvons que souscrire à ces principes et réitérons le vœu que nous exprimions dans un article précédent de voir bientôt le gouvernement donner le jour au « Centre pour la formation du Civisme » dont le projet est en gestion depuis de longues années.

En attendant, des mesures pratiques devraient être prises en ce qui concerne l'éducation civique et patriotique de la jeunesse des écoles.

Un exemple: à l'initiative d'une association d'A.C. d'Auderghem, deux officiers, professeurs à l'École royale militaire, ont visité les écoles, officielles et libres, de la commune et, dans un langage simple, à la portée de leurs jeunes auditeurs, ont fait un clair exposé de la guerre de 1914-1918. Cet exemple pourrait être suivi partout où la chose est possible. Ces entretiens auraient lieu avant les fêtes nationales afin d'en faire comprendre la signification à la jeunesse. Nous sommes persuadés que beaucoup d'officiers de l'active, de la réserve ou pensionnés, se porteraient présents pour de telles missions qui auraient également l'avantage de ne rien coûter, ou si peu, au Trésor.

Les Autos-canons belges en Russie; les Chasseurs ardennais; les Chevaliers avec glaives; les Croix du jeu; les Croix de guerre; Ceux de 40-45; L'Union des Blessés de la face (Gueules cassées); Le Mouvement national belge (M.N.B.); la Fédération nationale des Prisonniers de guerre; la Fédération des Volontaires de guerre; l'U.F.A.C. 14-18 et 40-45.



COUPS DE
BOUTOIR

DISCRIMINATION

Il y a toujours eu au Congo au moins trois dissidences: le Katanga, le Kasai du « Roi » Albert Kalonji et la province Orientale des lumumbistes avec son armée particulière et ses milices de parti. Si l'O.N.U. n'attribuait aucune importance à la deuxième, par contre elle en accordait beaucoup à la troisième, mais il ne lui est jamais venu à l'idée d'y toucher car c'est la province de Nasser et des communistes. Alors elle a attaqué le Katanga sous prétexte d'y apporter la paix. Qu'est-ce donc que la paix pour ces gens-là? Ils s'étaient figurés que les Gurkas ne feraient qu'une bouchée de la petite armée katangaise et ils sont tombés sur un bec de gaz de dimension. Il semble que les Katangais savent se battre et d'autre part on a l'impression que les soi-disant meilleurs soldats du monde, commandés par le « généralissime » Raja, ont comme chef une fameuse nullité, qui ne vaut guère mieux que tous les grands hommes que Nehru a mis à la disposition de l'O.N.U. Toutefois cela n'a pas empêché les sinistres Gurkas du grand pacifiste indien de tirer, à Elisabethville sur les civils — blancs et noirs — sur les ambulances, et d'achever les blessés.

LES « NEUTRALISTES »

Pendant qu'une bonne vingtaine de représentants des pays « neutralistes » étaient réunis à Belgrade, leur ami « K » leur a joué un bien vilain tour: il a rompu la trêve nucléaire. Nous souvenant du raffut que ces

ces exigences absurdes. Il suffirait, pour s'en rendre compte, d'organiser un referendum... mais ces excités ne veulent pas plus entendre parler de referendum que de recensement car ils savent qu'après semblable opération ils n'auraient plus qu'à rentrer dans leur trou et à se taire.

On va donc se décider à cliquer la frontière, chose illégale, parce qu'elle est contraire à la loi de 1932, et injuste puisqu'elle est basée sur un recensement fait en 1947, et que cette frontière est essentiellement mouvante. Nos gouvernants à courte vue ne se rendent-ils pas compte que cette frontière linguistique va devenir une frontière réelle entre la Flandre et la Wallonie et que c'est là le premier pas vers le séparatisme?

Cette frontière sera-t-elle marquée par des barbelés comme chez les communistes? Verrons-nous des noirs armés de mitraillettes y faire les cent pas? Allons-nous avoir notre mur de la honte comme à Berlin?

UNE HONTE

Que nos gouvernants aient autorisé la scandaleuse manifestation du 22 octobre à Bruxelles, c'est déjà une honte. Mais le plus révoltant dans toute cette histoire, c'est que pour permettre aux flamingants de venir extérioriser leur impérialisme dans la capitale on ait obligé les anciens combattants à décaler de huit jours les cérémonies de la commémoration de la bataille de l'Yser. Rien d'étonnant, d'ailleurs, de la part d'un gouvernement qui chaque année inscrit un crédit d'un million à son budget au profit des organisateurs de la honteuse manifestation de la tour de l'Yser où, comme à Bruxelles le 22 octobre, le drapeau national est remplacé par le drapeau hollandais. Qu'ont dû penser les étrangers qui se trouvaient à Bruxelles en voyant défilé dans les rues de la capitale une manifestation où figuraient des drapeaux étrangers?

LA FRONTIERE LINGUISTIQUE

Pour essayer de justifier leur coupable faiblesse vis-à-vis des flamingants, nos gouvernants font semblant de croire que cette poignée de braillards parle au nom de tous les Flamands, alors qu'il ne s'agit que d'une minorité et que la grosse majorité des Flamands est constituée par des gens calmes, sensés, raisonnables, qui trouvent toutes

POINTS DE VUE

Gagarine aurait dit « j'admire le courage des cosmonautes américains. En ce qui me concerne, je n'aurais jamais osé me risquer dans une de leurs fusées ». Par contre ce qui ferait reculer les Américains s'ils étaient en Russie, ce n'est pas le voyage dans la stratosphère dans une fusée russe, mais c'est après l'atterrissage... les embrassades sur la bouche.

LA CAUSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Anciennement, la grosse majorité des Flamands qui faisaient des études supérieures choisissaient la langue française, et ce n'est que dans cette catégorie que l'on trouvait, parmi les Flamands, des candidats pour l'École Militaire et la diplomatie. Il est donc absolument faux de dire qu'il n'y a pas de Flamands dans la diplomatie ni dans les grades supérieurs à l'Armée. Il y en a même beaucoup, mais comme nous l'expliquions plus haut : ce ne sont pas des purs.

LES RECENSEMENTS LINGUISTIQUES

Les flamingants n'y sont opposés que lorsqu'ils risquent de leur être défavorables, par exemple le recensement linguistique général qui révélerait que dans de nombreuses localités flamandes il existe de fortes proportions de francophones. Depuis l'installation du gouvernement, où les Wallons sont rares, les journaux nous donnent régulièrement les résultats de recensements partiels qui auraient été faits dans les différentes administrations centrales et les parastataux. En général les Flamands sont en majorité partout, sauf pour les flamingants qui se refusent à considérer comme des frères tous les Flamands bilingues figurant au régime français. Ils ne veulent que des purs qui bien sûr remplaceront les Wallons et ainsi tous les services seront flaman-

disés. Ils auront même gain de cause dans l'agglomération bruxelloise où il y a plus de 80 % de francophones : on ne veut pas admettre les services bilingues, on veut des fonctionnaires bilingues partout où il faut être en rapport avec le public, c'est-à-dire qu'il n'y aura là que des Flamands bilingues.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

L'O.N.U. réclame le droit à l'autodétermination pour l'Algérie, mais fait la guerre au Katanga qui demande la même chose. Bien malin qui comprendra. Elle se rend compte que c'est là une arme à deux tranchants : voyez-vous qu'un mauvais plaisant vienne demander la même chose pour les Russes, les Polonais, etc.

DES MILLIONS POUR LES PAYS SOUS-DEVELOPPES

Devant la déconfiture des mercenaires de l'O.N.U. lors de leur guerre contre le Katanga le grand général indien et les stratèges de l'O.N.U. ont conclu qu'il ne serait possible de faire régner la paix sans aviation de chasse. C'est pourquoi les neutralistes-pacifistes Nehru et Haïlé Sélassié ont envoyé des avions de chasse à réaction (achetés avec des dollars du fonds pour les pays sous-développés) pour écraser les troupes du président Tshombe.

NOBEL A DU BONDIR DANS SA TOMBE

Dans la crainte que ce ne soit insuffisant, la Suède, le pays du prix Nobel de la Paix, en a également envoyé quelques-uns, ainsi que 25 tonnes de munitions.

A L'ARMEE

Comme l'égalisation doit se faire, et vite, elle se réalisera forcément au détriment de la qualité, puisqu'il y aura deux classements, un pour chaque régime linguistique. Dernière-

ment, il fallait nommer huit colonels, huit parce qu'il y avait huit places vacantes. Dans ces huit il n'y avait pas de purs (liste unique, encore). Immédiatement l'œil flammingant du M.D.N. bondit chez le maréchal Seegers et lui signale que deux bons Flamands ne seront pas nommés. Le grand chef fait une enquête et constate que les deux candidats n'occupent que les 12^e et 13^e places. Qu'importe, il faut les nommer, et pour y arriver il y aura treize nominations au lieu de huit : c'est ainsi qu'il y a actuellement cinq colonels dont on ne sait que faire.

LE PARADIS SOVIETIQUE

L'Allemagne de l'Est, « nation indépendante » occupée par 22 divisions soviétiques a vu sa population diminuer de plus de 3.000.000 d'individus du fait des fuyards. Malgré les barbelés, le mur de la honte est encore franchi tous les jours par des ingrats qui ne veulent pas reconnaître les bienfaits du communisme, et n'hésitent pas à affronter les mitraillettes des Vopos. N'est-ce pas incroyable de voir ce qui se passe en Allemagne : un pays divisé en deux parties ennemies par des barbelés, une grande ville coupée en deux par un mur en béton le long duquel on a créé un « no man's land » de 100 mètres en déportant les malheureux qui y habitaient et en rasant tout ce qui se trouvait à l'intérieur : maisons, arbres, etc. Et cela au XX^e siècle ! Et ce doux régime communiste est parvenu à dresser les uns contre les autres les Allemands se trouvant de part et d'autres de ce mur de la honte.

AU CONGO

L'O.N.U. dont nous faisons toujours partie et à laquelle nous versons chaque année des dizaines de millions pour payer ses fonctionnaires et assurer la solde des mercenaires de son armée (500 F par jour), où depuis longtemps nous sommes humiliés et insultés, continue à nous faire bénéficier de sa bien-

veillance. Au Katanga on arrête nos officiers et on les expulse comme des voleurs sans s'occuper de leurs familles ni de leurs biens, sous prétexte qu'ils ont ourdi un complot contre l'O.N.U. Pour se débarrasser des autres Belges on prétend qu'ils sont conseillers politiques : ce fut le cas pour un architecte et un journaliste. Ce dernier, né au Katanga et y séjournant depuis 45 ans, était propriétaire d'un journal qui a parfois eu le tort de critiquer les agissements de l'O.N.U. Nos compatriotes sont pourchassés là-bas aussi bien par le gouvernement de Léo que par celui de Stan et par les Onusiens. Allons-nous continuer, dans ces conditions, à être les éternelles poires et verser des milliards (5.650 millions de F pour 1960 et 61) à titre d'aide à ce Congo qui a d'ailleurs rompu les relations diplomatiques avec la Belgique ?

LE SERVICE MILITAIRE

Il est évident que si l'on faisait un référendum parmi les jeunes pour savoir s'ils désirent être soldats il y aurait une importante majorité qui dirait non. Il est tout aussi évident que cela ne signifie pas qu'ils auraient raison et que l'on doit leur donner satisfaction. Car si l'on faisait la même opération afin de savoir combien de Belges sont désireux de payer des impôts, là il n'y en aurait certainement pas un seul qui dirait oui et cependant voyez-vous la possibilité de faire vivre un Etat sans ressources ?

LE GRAND SUEDOIS

Malgré toutes ses erreurs, il faut reconnaître que Monsieur « H » n'était pas le premier venu. Il faut admettre qu'il lui a fallu beaucoup de flair pour parvenir à naviguer sans cesse entre les communistes, le bloc occidental, les afro-asiatiques et les neutralistes.

Quant au bien-fondé de ses décisions c'est autre chose : tant pis pour ceux qui, comme nous, en furent victimes. En général il n'était pas question de logi-

que, ni de bon sens, ni de droit, ni de justice. Quand la caisse était vide, on faisait risette aux Etats-Unis. Quand le pactole avait coulé, et qu'il y avait des dollars pour la horde affamée des Onusiens, on faisait des courbettes devant Nikita.

POURQUOI CES ATTAQUES ?

Moscou n'admet pas que nous ayons encore un Roi, ni que le communisme ait si peu de succès chez nous, ni que nous permettions d'envoyer tant de missions qui sont forcément des centres anticommunistes dans des pays sur lesquels elle voudrait mettre la main. C'est pourquoi les communistes et leurs aboyeurs neutralistes sont constamment à l'affût de la moindre occasion de nous mettre en accusation, et toujours bien entendu, sans attendre le résultat des enquêtes officielles parce qu'ils savent bien que leurs accusations ne tiennent pas debout. C'est ainsi qu'après avoir été accusés d'avoir fait assassiner Lumumba, puis monsieur « H », maintenant c'est le prince Rwagasore.

VANDALISME

Dans une localité voisine de Bruxelles on vient d'ouvrir une nouvelle artère d'où partent une série de petites rues. Dans le pieux souci de perpétuer le souvenir de ses héros, l'Administration communale leur a donné des noms de résistants morts pour la Patrie. De jeunes voyous s'amuse à prendre pour cibles les plaques indicatrices dont ils font sauter l'email à coups de pierres... à moins que ce ne soit parce que les plaques sont bilingues ?

LA BONNE FOI COMMUNISTE

C'est la Russie qui la première avait renoncé unilatéralement aux essais nucléaires. A cette occasion ce farceur de Nikita avait déclaré : « Le pays qui reprendra le premier les expériences atomiques commettra un crime contre l'humanité ».

LES RETOMBEES

Le monde entier a été scandalisé par la cynique indifférence avec laquelle « K » a fait fi de l'appel angoissé de tous les Etats non communistes de l'O.N.U. qui l'adjuraient de ne pas faire courir à la population de la terre les risques des retombées atomiques d'une superbombe de 50 mégatonnes. Finie maintenant la légende du bon petit père Nikita.

BRIMADE ?

A quoi rime, pour les officiers wallons, l'obligation de réussir un examen en flamand si d'un autre côté on décide que les soldats flamands ne pourront être commandés que par des officiers flamands ?

NOUS SOMMES GENEREUX

On vient de révéler que pour les années 1960 et 1961 le Congo a reçu près de 5.675.000.000 à titre d'aide de la Belgique, le Congo qui a rompu les relations diplomatiques avec notre pays, le Congo d'où l'on aura bientôt expulsé le dernier Belge où le gouvernement central unit ses efforts à ceux de l'O.N.U. pour exciter les Noirs contre les Blancs. Si nous ajoutons que le Ruanda et l'Urundi nous coûtent environ 2 milliards par an, nous comprendrons qu'après avoir vu les étudiants de ces pays manifester à Bruxelles parce que « nous avons fait assassiner Lumumba d'abord, le prince Rwagasore ensuite » et après les scandaleuses scènes de violence qui se sont passées à Luluabourg, que l'homme de la rue estime que nos gouvernants se paient notre tête.

SENSIBLERIE

Un père conscrit, au cœur tendre, s'est penché avec sollicitude sur le sort tragique des prisonniers de droit commun qui sont enfermés dans des prisons éloignées de l'endroit où réside leur famille.

Il est vrai que, chez nous, de nos jours, on a plutôt tendance

a considérer les criminels comme des victimes ou à les faire passer pour des irresponsables alors que l'on s'acharne à traîner leurs victimes dans la boue.

CETTE INCOMPREHENSIBLE O.N.U.

Après avoir tenté en vain de réduire le Katanga par les armes, ce bizarre organisme dont la mission essentielle est de faire régner la paix dans le monde, a menacé Tshombe de détruire ses avions s'il les utilisait pour se défendre contre les troupes de Léo, et cela grâce à son escadron de chasseurs à réaction qui lui a été fournie par les pacifistes indiens et éthiopiens... avec l'aide américaine.

RAPPEL

Il est bon de rappeler de temps en temps que ce sont les « pacifistes » de Moscou et de Pékin qui ont provoqué la guerre en Corée, au Vietnam et au Laos et l'ont alimentée en fournissant cadres, armement et munitions ainsi que matériel.

TOUJOURS LES EXEMPTES...

La situation internationale n'a jamais été aussi tendue qu'en 1961. A tout moment la guerre peut éclater et il est pressenti certain que nous y serions entraînés. Tous nos mobilisables seraient rappelés sous les drapeaux, sauf bien entendu les bienheureux exemptés qui non seulement auraient eu le très appréciable avantage de ne pas faire de service en temps de paix, mais ne courraient pas le risque de se faire tuer ou blesser, éviteraient tous les risques de la guerre, n'en connaîtraient pas les affres, mais auraient aussi l'occasion de tirer un large profit de la situation privilégiée dans laquelle se trouveraient dans le pays les quelques non mobilisés pour occuper la place des rappelés. Va-t-on enfin se décider à appliquer la fameuse taxe ?

GENEREUSE BELGIQUE

Voilà plus de 100 ans que le duc de Wellington est décédé et nous payons toujours une rente de 800.000 francs à ses descendants.

LE VRAI VISAGE DU « FEDERALISME WALLON »

Il nous a été révélé par le Congrès du M.P.W. qui s'est tenu à Namur le 22 novembre. Ils étaient environ 500. On y remarquait entre autres un député et un ancien député communiste (membre de la commission politique du M.P.W.) et même un « observateur » de l'ambassade d'U.R.S.S. ! Les quelques orateurs avaient la prétention de parler au nom du peuple wallon ! Parmi ceux-ci, un maladroît qui s'est certainement fait sérieusement tancer après la séance par le grand chef, a fait une série de déclarations que les meneurs ont feint de désapprouver, mais qui ont été applaudies par le reste de la salle.

C'est un certain M. Perin, professeur à l'Université de Liège et auditeur au Conseil d'Etat, s'il vous plaît, qui après avoir insulté l'Armée de 40 qui, a-t-il dit, s'était rendue après 18 jours après avoir grevé le budget pendant 30 ans, et jeté des fleurs aux Résistants, les seuls vrais combattants, car ils n'ont pas capitulé, a fait un discours révolutionnaire dans lequel il a fait appel à la violence et a grossièrement attaqué la monarchie et déclaré que le Roi serait bientôt pensionné par suppression d'emploi. Comme on le voit, ces Messieurs envisagent pour bientôt, en Wallonie, l'installation d'une république démocratique dans le genre de celle de leur ami Ulbricht.

FAVORITISME

Il n'y a qu'une seule fonction à laquelle on puisse accéder sans devoir fournir un certificat de bonne conduite, vie et mœurs : c'est celle de représentant du peuple.

AHURISSANT

Nous avons lu avec stupéfaction dans les journaux, la liste des objets disparus en un an des locaux de la Chambre et du Sénat : savon, essues-mains, papier et enveloppes, papier W.C. etc.

DAVID ET GOLIATH

L'impérialiste « K » estime qu'il n'a pas encore colonialisé assez de pays, il va maintenant s'attaquer à la petite Finlande que les Russes ont cependant déjà exploitée d'une façon honteuse. L'hypocrite Nikita s'intéressant à la situation pleine de périls de sa petite voisine, vient de lui proposer d'examiner ensemble les dangers qu'ils courent en commun du fait des menaces de guerre que fait planer l'Allemagne Fédérale. La Finlande aura beau faire observer qu'à son point de vue ces menaces n'existent pas, « K » dira que selon lui il en existe de graves et malgré que la Finlande n'y tienne absolument pas — on le comprend — Moscou y installera des bases.

LA PAILLE ET LA POUTRE

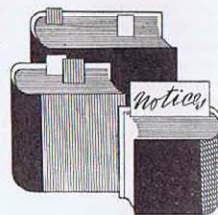
Un certain M. Zorine a envoyé une note à l'O.N.U. pour lui signaler que les élections en Ruanda-Urundi avaient été sabotées par les Belges.

Monsieur « H »

Nous aurions encore bien des choses à dire, mais paix à ses cendres ? Il faut tout de même reconnaître que même après sa mort il nous a encore empoisonné. Rappelons à ce sujet qu'il s'est un jour trouvé un farceur (probablement un communiste, car il n'y a qu'eux pour faire de pareilles trouvailles) qui a déclaré qu'à cause des liens qui unissaient les cours de Suède et de Belgique, Monsieur « H » ferait toujours preuve de faiblesse vis-à-vis de notre pays. Qu'aurait-ce été sans cela ?

CENT ET CINQ.

Les livres



En prévision des vacances, le Livre de Poche avait édité un guide « de poche » bien entendu, *France 1961* qui pour un prix modique donne tous les renseignements de base qui permettent au touriste de situer les localités qu'il aborde tant en matière de particularités, de curiosités, de monuments d'art, qu'en ce qui concerne les hôtels et les restaurants. Imprimé en deux couleurs sur du beau papier il répertorie par ordre alphabétique plus de 4.000 localités et vaut largement tous les ouvrages similaires.

En dehors de ce volume rien dans la production des derniers mois, sauf *Vacances en Espagne* (Marabout Flash) petit guide complet du touriste désireux de dépasser les Pyrénées, qui pût influencer nos projets de détente. Encore qu'il n'y fasse peut-être guère plus froid que dans nos régions, le Groenland et le Pôle semblent exclus de nos possibilités. Nous lirons donc avec un plaisir tout à fait désintéressé *Boréal* de P.-E. Victor (Livre de Poche) hivernage dans la région d'Ammassalik de quatre savants qui ont décidé d'étudier de près la vie esquimau et *Surface au Pôle* du Ct J. Calvert (Presses de la Cité) extraordinaire récit de la mission accomplie par le sous-marin atomique *Skate* dans ses voyages d'exploration vers le pôle, en 1958 et 1959.

Alan Moorehead consacre un ouvrage à une région plus chaude : *Le Nil blanc* (Presses de la Cité) traitant des expéditions entreprises entre 1856 et 1960 pour trouver les sources du Nil. Les anciens Egyptiens ne connaissaient le Nil que jusqu'à l'actuelle ville de Khartoum et pendant plus de deux mille ans l'origine du fleuve sacré resta un mystère dont l'étude prit plus de temps que la découverte de nouveaux continents.

Quant à Jeannine Frasson, elle nous entraîne au Laos où elle a pu suivre une expédition de capture d'éléphants sauvages. *Au Laos avec mes hommes et mes éléphants* (Julliard). En dehors des péripéties colorées de cette opération elle nous parle des antiques cultes animistes, des coutumes des anciennes peuplades Thai et Kha qui semblent nous transporter jusqu'au

berceau des légendes en contraste avec une lutte pour la vie qui dans la jungle est un véritable cauchemar.

Nous partons *A la découverte de l'art dans les Musées de Paris* avec Y.-P. Crespelle (Hachette) qui dresse un inventaire complet de tout ce qui mérite d'être vu et ce n'est pas peu de chose. Abondamment illustré, ce petit volume est un guide absolument indispensable.

Les Marins du pétrole par J. Raudier (Hachette) nous documente sur la vie et le travail des unités des flottes pétrolières, énormes navires ou tankers de moyen tonnage et contribuera à nous faire mieux connaître l'existence quotidienne des pétroliers en voie non de disparition mais de sérieuse réduction à la suite d'une surestimation des besoins et d'un rapprochement des lieux de production.

A. Sanoy examine *Les limites de la vie humaine* (Hachette) et dresse un bilan scientifique de la longévité et de l'inégalité devant la mort. Cet accroissement de la durée de la vie risque fort d'être plus que compensé par l'extension du fléau moderne qu'est *Le cancer* étudié par G. Beau (Ed. du Seuil) en même temps que les origines et la nature de la vie.

★

La chasse française par E.-J. Finbert (Fayard). Cette anthologie de la chasse est une œuvre d'historien avec tout ce que ce terme implique d'objectivité et d'impartialité. Elle étudie l'évolution politique et sociale qui a mis aujourd'hui à la portée de tous la chasse autrefois réservée aux seigneurs. Elle donne la parole aux écrivains chasseurs. Ce sont eux qui connaissent la faune des champs, des bois et des montagnes pour l'avoir observée et pour avoir essayé de comprendre l'instinct qui régit ses actes. L'ouvrage intéressera donc aussi bien les fervents du sport que tous les amis des bêtes et de la nature.

Isaïe et le prophétisme par J. Rondeleux (Ed. du Seuil). Le prophétisme est un mouvement religieux d'une exceptionnelle grandeur qui ne

sera dépassé que par le christianisme dans les progrès de la connaissance que l'homme peut avoir de Dieu. Pour tenter de saisir dans la vie ce qu'est un prophète, l'auteur s'est arrêté à la haute figure d'Isaïe et a brossé un tableau rapide de l'évolution du prophétisme. (Dans la même collection *Saint Cyran et le jansénisme* par J. Orcibal.)

Hommes et Dieux de la Gaule par H.-P. Eydoux (Plon), après trois autres volumes publiés dans la même collection, présente une nouvelle série de grandes fouilles archéologiques poursuivies à travers la France et connues d'un petit cénacle d'initiés lecteurs de revues presque confidentielles. Ces archéologues appartiennent à toutes les professions, à tous les milieux sociaux : un membre de l'Institut, un bénédictin, des viticulteurs, un groupe de mineurs, etc. n'ayant en commun que la passion de la recherche et un complet désintéressement. Ils poursuivent non les découvertes spectaculaires mais chose plus intéressante, l'homme de jadis avec son genre de vie, ses pensées et ses peines.

Les Troubadours par H. Davenson (Ed. du Seuil). Il est temps, semble-t-il, de nous débarrasser de l'image conventionnelle et fade du troubadour errant, la guitare au côté et la toque emplumée qui égale les longs loisirs d'un triste château gothique par ses tendres romances. M. Davenson étudie sérieusement le problème des ménestrels jongleurs et troubadours, de leur poésie, de leur musique et de leur influence. (Dans la même collection *Les courtisans* de J. Levron.)

La reine folle d'amour par J. Villars (Laffont). La mère de Charles Quint fut une femme d'une sensibilité toute moderne. Mariée par politique à Philippe le Beau elle tomba éperdument amoureuse de son époux. Ce dernier partagé entre la passion du pouvoir et la débauche ne pouvait donner que peu de place à sa femme. Intelligente, généreuse, violente, sensuelle, Jeanne ne recula devant rien pour le conquérir. Des héritages la mirent au premier rang des souverains d'Europe ce qui compliqua encore la situation, son père et son époux se disputant le droit de régner à sa place. De ces intrigues naquit la légende de la reine démente alors qu'elle n'était que folle d'amour.

La vie passionnée de Michel Ange par G. Ellert (Marabout). Ce géant à la fois sculpteur, peintre, architecte et poète avouait n'avoir d'amis d'aucune sorte et n'en pas désirer. Déchiré par ses contradictions intimes, il fut tout au long de son destin humain une âme tourmentée dont la

vie était une lutte de chaque jour et un interrogatoire de chaque nuit. Ce rebelle sut désobéir à son père, aux Médicis, entrer en conflit avec trois papes pour ne vivre que parmi les marbres et les pierres et attendre la soixantaine pour rencontrer enfin le « Grand ami ».

La vie quotidienne en Angleterre au début du règne de Victoria par J. Chastenet (Hachette). Cette première période du règne de Victoria voit l'Angleterre changer de visage voire — dans une certaine mesure — d'âme. En une dizaine d'années sa population augmente de quatre millions d'unités, son caractère essentiellement rural tend à disparaître et la révolution industrielle amorcée dès la fin du siècle précédent produit son plein effet. La classe des manufacturiers et des gros commerçants est la bénéficiaire quasi exclusive de l'augmentation du revenu national, tandis que la condition des ouvriers est affreuse. Ce contraste de la grande richesse et de l'extrême pauvreté ainsi que l'immobilisme d'une société figée dans sa hiérarchie sont les traits caractéristiques de l'époque.

La guerre dans la Baltique 44-45 par C. Bekker (Presses de la Cité). Dernier acte de la grande tragédie du

III^e Reich. Il commence au printemps de 1944 alors que la marine soviétique est encore bloquée au fond du golfe de Finlande. Les succès de l'armée rouge lui permettent bientôt d'en sortir et des combats acharnés se livrent autour des champs de mines. La marine allemande doit bientôt intervenir dans les combats terrestres puis se consacrer à son ultime mission : empêcher le plus grand nombre de gens possible de tomber entre les mains des Russes. Sait-on qu'au cours des quatre derniers mois de guerre elle évacua ainsi plus de deux millions d'êtres humains malgré les avions, les mines et les sous-marins russes ! Une véritable épopée dont tout peuple pourrait tirer orgueil.

Polit - Isolator par J.-P. Serbet (Laffont). Un officier français chargé de recueillir quelques renseignements à Budapest est arrêté par la police hongroise en septembre 1948. Au bout d'un mois on lui déclare qu'il est libre et on lui fait signer la déclaration par laquelle il reconnaît avoir été reconduit à la frontière. Il se retrouve en Autriche, car on respecte les formes, mais entre les mains de la police rouge. Après un an il est déclaré criminel de guerre et condamné à vingt ans de travaux forcés.

Il ne quittera la Russie qu'en mars 1959 après avoir erré de prison en prison, dépotoirs auprès desquels les geôles nazies étaient des palaces.

Guère d'acrimonie dans les propos de la victime, mais ce qui frappe à chaque page c'est la conviction qu'on se trouve dans un univers déshumanisé avec un formalisme rigide qui cache l'application féroce du principe de la fin justifiant tous les moyens.

L'art de la musique par G. Bernard (Marabout-Mélior). Ce volume n'est pas une anthologie de textes historiques ou critiques. C'est plutôt un recueil, en dehors de toute considération technique, de témoignages émanés du monde musical lui-même sur l'essence et l'existence de la musique telles qu'elles se sont exprimées en Occident du Moyen Age à nos jours. Couvrant vingt siècles, il n'a pu faire place à tous mais il a repris tous ceux qui caractérisent une époque ou un genre y ajoutant pour l'intérêt que leurs propos suscitent, certains petits maîtres, certains simples artisans, hommes obscurs et parfois inconnus. Il est de nature à toucher le lecteur indifférent à la musique et à lui donner le désir d'accéder à l'amour de cet art.

POUR VOS ENFANTS, POUR VOUS

n'oubliez pas CHASSEURS ARDENNAIS
La maison **GRAVELLE**, anc. **Hulet**
10, rue de l'Athénée, Ixelles (Bruxelles 5)

qui vous offre aux meilleures conditions :

Livres - Papeterie - Articles scolaires
Dictionnaires - Articles de bureau
Classiques : Larousse. Hatier. Hachette;
collection « Que sais-je ». Reliures : Multo.
Atoma. Couvertures en plastique

CHASSEURS ARDENNAIS

confiez votre publicité à votre bulletin

Voici notre tarif :

Couverture : dernière page ext.	2.000,—
Couverture : pages intérieures	1.800,—
Une page ordinaire	1.700,—
Une demi-page	900,—
Un quart de page	500,—
Un huitième de page	275,—
Un seizième de page	150,—

Réduction de 10 à 15 p.c.
pour 2 ou 4 insertions

produisez-lui de la publicité

Le Bulletin paraît en principe à la fin de chaque trimestre.

Diffusion : Brabant et provinces wallonnes. Les demandes d'insertion doivent parvenir avant la fin du 2^e mois du trimestre à l'Administrateur, **Av. Emile Bossaert, 38, à Bruxelles 8**. Les paiements se font au C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur Ardennois », Bruxelles 8, suivant facture envoyée par l'Administrateur